

(A remettre au SPANC en 2 exemplaires après l'avoir complété)

Référence du contrôl Date du contrôle :	e :			(re	éservé au s	service de c	ontrôle)
Demande transmise au Demande transmise au DEMANDE FORMULEE PAR LE PROPRIETAIRE							
Service de Contrôle le: par	Nom et prénom : Adresse :						
agissant en qualité de :	Code postal : Commune :						
Signature,	Téléphone fixe : Téléphone mobile :						
	Occupant de l'immeuble (si différent du propriétaire)						
Observations éventuelles :	Nom et prénom : Adresse :						
	Code postal : Commune :						
	Téléphone fi	Téléphone fixe : Téléphone mobile :					
Adresse: Code postal : Références cadastrales : (Indisur lequel sera implantée l'instal SECTION N° S'il s'agit d'un lotissement, in Nom du lotissement : Lotisseur : Nom : Adress	lation d'assainisse 2 3 ndiquez :		5 5	6	lles contigu 7	iës composa 8	nt le terrain
Tél. fir Constructeur du pavi Nom : Adres Tél. fir	illon : se :			nobile :			
NATURE DU PROJET							
S'agit-il d'une : □ CO Cette demande est faite en pa □ D'une procédure de	e permis de constr	ruire N N nisme préa	o du permis du certific Déliv llable à une	de construe eat d'urban ré le : construction	iire :isme :		
☐ D'une déclaration d☐ D'une remise aux n☐ Autre situation, pré	le travaux ormes d'une insta	N allation d'a	o du certific assainisseme	eat d'urban ent existant	isme : te mise en	place le	

1



REALISATION DU PROJET			
CONCEPTEUR DU PROJE Nom: Adresse :	T (Bureau d'études, maître d'œuv	ore, architecte,):	
Code postal : Téléphone fixe :	Commune : Téléphone mo	bbile:	
INSTALLATEUR DU DISPO Nom: Adresse :	OSITIF (Si l'entreprise est choisie	? au moment de cette dem	nande):
Code postal : Téléphone fixe :	Commune : Téléphone mo	bile:	
CARACTERISTIQUES DE L'HAB	ITATION		
Nombre de pièces principales : Nombre d'habitants simultanén Type d'immeuble : □Habi □Loca	itation principale □Hab ation saisonnière □Hôt loitation agricole □Con	bres bitation secondaire tel nmerce	□Gîte rural □Immeuble □Artisan
CARACTERISTIQUES DU TER	RAIN ET DE SON ENVIR	CONNEMENT	
Superficie totale du terrain : Le terrain est-il desservi par un réseau p Si oui, n° d'abonnement au serv	m ² dont disponible pour l'oublic d'eau potable ?	assainissement non col □OUI □NO	
Présence d'un captage d'eau (puits ou fo Si oui, il s'agit d'un(e): cours d'eau plan d'eau source puits forage	situé a moins de 35 mètre à moins de 100 mètre de l'installation d'assa	à usage ☐ d'alimenta es ☐ d'alimenta res ☐ autre:	tion humaine tion animale
Pente du terrain recouvrant le traitemen Perméabilité du sol : □BONNE Nappe d'eau souterraine à moins de 1 n Le terrain est-il situé dans un périmètre	☐MOYENNE ☐LIM ☐LIM ☐LIM ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	□OU	rte > 10 % JI □NON JI □NON
Difficultés d'accès à la parcelle : □Facile Aménagement paysagé de la parcelle : Surface imperméabilisée autour du bâti : □Aucune : surface non imperméal □Moyenne : au niveau de la sortie □Importante : surface non imperm □Très importante : surface non im	e des eaux usées ou surface non imp néabilisée entre 25 et 50 m2	50 m2 2 perméabilisée entre 50 et	200 m2



DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT PROJETE

DEVENIR DES EAUX DE PLUIES							
L'ensemble des eaux usées, eaux vannes (WC) et toutes les eaux ménagères (cuisine, eaux de lavage,) doivent être recueillies, traitées et évacuées. Les eaux de pluie ne sont jamais admises dans l'installation Les eaux usées et les eaux pluviales seront-elles collectées séparément? □OUI □NON □Réseau de surface (réseau de collecte communal, caniveau,) □Rétention (Cuve, Mare) □Infiltration sur la parcelle □Autre : Préciser							
PRETRAITEMENT DES EAUX USEES							
×							
TRAITEMENT DES EAUX PRETRAITEES	Indiquer le type de traitement :						
☐ TRANCHEES D'EPANDAGE A FAIBLE PRO Nombre de drains : Longueur unitaire de	* **						
☐ TRANCHEES D'EPANDAGE SURELEVEES Nombre de drains : Longueur unitaire de chaque drain : m Longueur totale : m							
☐ TRANCHEES D'EPANDAGE EN PENTE Nombre de drains : Longueur unitaire de chaque drain : m Longueur totale : m							
□ LIT D'EPANDAGE Nombre de drains : Longueur unitaire de chaque drain : m Surface réservée à l'infiltration : m²							
□FILTRE A SABLE VERTICAL NON DRAINE Surface réservée à l'infiltration : m²							
□FILTRE A SABLE VERTICAL DRAINE							
Surface réservée à l'infiltration : m ²							
Le rejet se fera : □au fossé □au réseau p □Réseau de drainage agricol	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·						
□FILTRE A SABLE HORIZONTAL DRAINE							
Surface réservée à l'infiltration : m² Le rejet se fera : □au fossé □au réseau p □Réseau de drainage agricol	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·						
□TERTRE D'INFILTRATION Surface réservée à l'infiltration au sommet : m² Surface réservée à l'infiltration à la base : m²							
□FILTRE COMPACT : Nom :	N° d'agrément national :						
□MICROSTATION: Type:□Culture fixée	□Culture libre N° d'agrément national :						
☐ FILLIERE PLANTEE: N° d'agrément national :							
REJET des eaux traitées à l'extérieur de la parcel	le ? □NON □ OUI (AUTORISATION nécessaire !)						



Observations :						
Pièces à joindre impérativement à la présente demande						
Plan de masse au 1/500ème précisant :	,					
 La position de l'immeuble et le niveau de sortie des eaux ι 	ISEES,					
La position des immeubles voisins, La position des immeubles voisins,						
 Les aires de stationnement et de circulation de véhicules, La présence d'arbres de haute tige et le cas échéant, le projet d'aménagement du jardin. 						
La presence d'arbres de fraute tige et le cas écricant, le pr	ojet u amenagement uu jarum.					
Etude de sol et de définition de la filière comprenant :						
 Un plan de situation (échelle 1/5000^{ème}), 						
 La localisation des sondages, puits, cours d'eau, points d'e 	eau (et le cas échéant la position des tests de					
perméabilité),						
Les coupes de sol (croquis et descriptif succinct),						
 Une note de calcul précisant la filière et le dimensionnement des ouvrages (nombre d'usagers, activités, consommation d'eau,), 						
	ation du système conseillé à une échelle annronriée, en					
 Un plan avec schéma d'implantation, où figurera la localisation du système conseillé à une échelle appropriée, en indiquant le sens de la pente et le devenir des eaux pluviales, 						
 Un profil en long de l'installation avec cotes et niveaux, y compris celui de la sortie des eaux usées de l'immeuble 						
par rapport au terrain fini et précisant les mouvements de terre éventuels,						
 Si l'installation génère un rejet : localisation de l'exutoire et conditions de son utilisation, tant au niveau technique 						
(cotes) qu'administratif (autorisations,),						
Le cas échéant, les résultats des tests de perméabilité,						
 Le cas échéant, copie des articles du règlement du lotisse 	ment concernant l'assainissement (eaux usées et eaux					
pluviales).						
REMARQUES IMPOR						
EN AUCUN CAS, l'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif ne doit être entreprise avant						
l'approbation du dossier par le service public de contrôle.						
UN CONTROLE DE BONNE EXECUTION sera réalisé TRANCHEES OUVERTES, prévenir le service						
de contrôle suffisamment tôt et impérativement avant tout recouvrement des installations.						
ENGAGEMENTS:						
Après réception de l'autorisation de construction, le Demandeur s'engage à réaliser dans son intégralité le						
dispositif d'assainissement, conformément à la réglementation en vigueur et au projet déposé et accepté par le						
service de Contrôle. Le demandeur s'engage également à entretenir son installation régulièrement et à la						
maintenir en bon état de fonctionnement. (vidanges, curages,)						
LE DEMANDEUR autorise les agents du service de contrôle à pénétrer sur la propriété pour leurs missions de						
contrôle technique de l'assainissement non collectif.						
Fait à	Tous les renseignements sont certifiés exacts.					
2	Signature du demandeur :					
	~- D an adilialianal .					

Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées sur support informatique par le SIARNC afin d'instruire les demandes de contrôle de projets d'assainissement non collectif. Elles sont collectées par le SIARNC et sont destinées aux seuls services de la collectivité. Elles sont conservées 10 ans. La base juridique du traitement est l'obligation légale.

Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des données n°2016/679), vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, de limitation ou d'opposition en contactant le Délégué à la protection des Données Personnelles de la collectivité en envoyant un courriel à dpd@cigversailles.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.